

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

En juin, nous avons demandé à rencontrer le TPG pour débattre de plusieurs questions soulevées lors des visites de postes, nous avons enfin été conviés à le rencontrer le 13 septembre... les autres OS ont été invitées à y participer.

1 : Fougères

Il est prévu que la TPM et le secteur local de la trésorerie banlieue soient regroupés en un poste unique, les agents du service recouvrement impôts étant installés dans l'hôtel des finances sis dans les locaux de la DGI.

Les agents du secteur local s'inquiètent à juste titre de leur avenir et des conditions de réinstallation. Ils l'avaient fait savoir le 21 juin avec notre intermédiaire par le biais d'une pétition.

La nouvelle trésorerie municipale devrait être installée dans 500 m² et sur un étage, dans les locaux de la cristallerie qui a fermé. Nous avons demandé que dans les bureaux, la norme officielle de 10 m² par agent soit au minimum respectée.

Les services du « pays de Fougères » occuperaient également les locaux. A ce jour, l'accord n'est pas encore signé et l'architecte n'a pas encore pris contact... autant dire que le réaménagement n'est pas pour demain...mais envisagé au mieux pour juin prochain.

Nous avons proposé en accord avec les agents que le regroupement ne se fasse pas avant que les nouveaux locaux aient été en mesure d'accueillir les agents.

La Direction s'y oppose en arguant du fait que cela rendra un meilleur service public et que dans ces conditions il n'est pas possible d'attendre. Retournons cet argument et demandons dès lors pourquoi attendre pour St Malo et Vitré et donc contraindre ses habitants à subir un service public dégradé. L'urgence était elle à ce point qu'il n'était pas possible d'attendre quelques mois de plus ?

La Direction a décidé contrairement à leurs souhaits, d'installer provisoirement les actuels agents de la RP dans le logement de fonction inoccupé de la TPM, ce qui ne facilitera très certainement pas les conditions de travail de nos collègues. Au 1^{er} janvier il n'y aura qu'un seul poste, un seul accueil, une seule comptabilité, une seule caisse mais 2 applications : RCT et CLARA.

Le regroupement physique coïncidera avec le passage à Hélios. On va donc concentrer dans une courte période, déménagement, installation provisoire et préparation à Hélios... sont ce les meilleures conditions de travail ?

La TG accepte d'installer une pièce pour l'accueil du public dans le logement de fonction.

2 : Redon

Des travaux, en cours à ce jour, étaient prévus dans le cadre de la mise en place d'un hôtel des finances le 1^{er} janvier 2007. Le relogement est prévu la deuxième quinzaine d'octobre.

Le 23 juin, en accord avec les agents nous avons fait parvenir à la TG un courrier reprenant les griefs et

revendications des agents dans le cadre notamment de ces travaux. En réponse à ce courrier un certain nombre de demandes ont été satisfaites (mobiliers mieux adaptés, changement de micros qui fonctionnaient mal sous windows 98, promesse de régler le problème des odeurs nauséabondes qui remontent des canalisations et pose de joints aux fenêtres...).

Néanmoins tout n'est pas totalement réglé. Pour contrer les odeurs qualifiées de structurelles par la TG, les toilettes du sous-sol vont être détruites, des clapets anti odeurs installés et une société spécialisée passera une fois minimum par trimestre. Nous aurions souhaité une réfection totale du sous sol, seules les archives vont être réaménagées. Si le problème venait néanmoins à perdurer, nous saisirions le CHS. Nous avons rappelé les consignes de l'inspectrice hygiène et sécurité dans son courrier du 21 mars 2005 et avons demandé qu'elles soient appliquées. Nous avons déploré le fait que le nombre de m² agent ne semble pas respecté et soit bien en deçà des normes. On ne fait pas du neuf avec du vieux.

Nous avons demandé que les fenêtres soient changées, certaines s'ouvrent, d'autres pas, des boiseries sont quasiment pourries. L'installation de cloisons ne va faire qu'accentuer ce désagrément. La TG se retranche derrière le « c'est pas moi, c'est lui » en parlant de la DGI maître d'œuvre du projet. Qui a dit qu'il fallait travailler ensemble ? Nous saisissons donc le CHS pour lui soumettre la question.

3 : Montfort

L'accueil commun est prévu le 1^{er} janvier 2007. Le déménagement est prévu dans les locaux de l'actuelle DGI, la 2^{ème} quinzaine de décembre 2006. Le recouvrement se situera au RDC et le secteur local au 1^{er} étage. Un bureau pour respecter la confidentialité est prévu.

4 : Formation des agents

Pour l'accueil commun les formations sont en cours de programmation.

- Formation de 5 jours groupés pour l'IR et 2,5 jours pour la TH
- Formation dans les services entre 2 et 5 jours

L'équipe de renfort sera appelée à pallier les absences.

5 : Equipe de renfort

Les agents (3 à 5) sont appelés en priorité actuellement à intervenir au CER, 4 participent à la mise en place d'Hélios, d'autres vont intervenir pour la formation des agents affectés en Hôtels des Finances. Dans ces conditions, Mr Halbique, dans une note en date du 1^{er} septembre, a averti que l'ensemble des besoins ne pourrait pas être couvert. Nous

avons dénoncé cette orientation et demandé que les effectifs nécessaires soient mis à disposition des services. Le CER gère environ 37% des départements, la CP doit en tenir compte en mettant à disposition les effectifs nécessaires. La TG dit avoir quelques espoirs de ce côté, c'était déjà le cas en début d'année...on a vu le résultat. Les effectifs diminuent, les départs en retraite augmentent et ne sont que trop peu remplacés, les tâches s'intensifient et on nous demande d'être toujours plus rapides et performants.

Dans la même note, Mr Halbique rappelait que le recrutement d'auxiliaires était gelé en attendant d'éventuels assouplissements. Si nous réclamons en priorité des postes de titulaires nous n'en dénonçons pas moins cette attaque portée au fonctionnement de nos services.

6 : Rennes Colombier

Le poste connaît une réorganisation totale (séparation entre accueil physique, accueil téléphonique et traitement des courriers et courriels) et les agents que nous avons rencontrés souhaitent vivement une amélioration de leurs conditions de travail.

- Les 11 agents en charge du téléphone sur les « marguerites » demandent une modification de leurs horaires de travail. Actuellement, leur temps de travail sur ces postes s'établit par équipes de 9h à 12h30 et de 12h30 à 16h. Ils demandent à ce que l'amplitude de travail soit limitée à 3 h avec une interruption d'1 h le midi. A défaut, ils demandent la mise en place de poses officielles et organisées. La TG semble d'accord sur cette seconde proposition. Des discussions devraient s'engager rapidement sur cet aspect.
- Concernant l'accueil au guichet (12 personnes), 4 guichets sont ouverts et un 5^{ème} si besoin. Les visiteurs ont l'obligation de prendre un ticket à l'entrée, un dossier ne pouvant pas être ouvert sans ce « précieux sésame ». Or, mardi, en raison de l'affluence, le 5^{ème} guichet a été ouvert. Ce guichet en hauteur oblige l'agent à rester debout, sans tablette pour poser ses documents et sans que le micro portable mis à disposition ne soit équipé du logiciel chargé de gérer les files d'attente, ce qui obligeait à chaque nouvel intervenant l'agent à s'adresser à sa collègue, obligée de quitter sa session (et donc de s'occuper du contribuable), pour lui permettre d'obtenir un numéro, et ensuite à se reconnecter. Mais paraît-il que c'est pour un meilleur service public. Cela n'aurait-il pas pu être étudié avant ? La TG s'engage à y apporter les améliorations nécessaires.
- Par ailleurs les agents du guichet, séparés du reste du poste n'ont aucune visibilité sur le couloir d'accès à l'accueil et demandent la mise en place d'une caméra sans enregistrement avec un écran de contrôle disposé à la vue de l'ensemble des agents. La TG pour l'instant s'y refuse, alors que le DI est lui truffé de 18 caméras (dont certaines dans les couloirs internes), qui enregistrent. Le matériel est-il plus important que les agents ? on est en droit de se poser la question. Avec les agents nous continuerons à exiger que leur sécurité soit assurée.
- Fin octobre, des conclusions sur le fonctionnement seront tirées... souhaitons que les revendications des agents soient prises en compte.
- Concernant le futur regroupement du secteur recouvrement de RBO, avec Rennes Colombier, il

semble que cela se fera sans transfert d'effectifs, ce qui est totalement incompréhensible.

7 : RBO

Les agents seraient mutés sur la résidence, c'est à dire tout poste sur Rennes, ou à leur demande sur tout autre poste du département, s'il y a des places. Ils ne seront pas nommés d'office à Chartres ou Cesson. Les agents n'ont pas demandé la fermeture de leur poste mais n'obtiendront satisfaction que si cela est possible, la TG refuse catégoriquement les mutations en surnombre. Des propositions leur seront faites d'ici la fin du mois en tenant compte des départs prévus d'ici le 1^{er} janvier. Les agents sont des pions que l'on déplace au gré des fermetures de postes et des restructurations. Nous veillerons à ce que leurs souhaits puissent être satisfaits.

8 : Chartres

Les travaux d'agrandissement avec des structures légères prévues pour durer, sont programmés par la commune pour le 31 janvier. Les délais seront-ils tenus ? Espérons le, mais on a tellement l'habitude des changements que nous attendrons pour voir.

9 : Immeuble le Sully

Le 4 août nous avons adressé un courrier au TPG pour lister les problèmes que pose l'immeuble.

- Nous avons demandé que l'ascenseur ne soit pas le seul lien avec le sous-sol et que l'escalier puisse être utilisé au gré des agents. Des travaux vont être réalisés d'ici la fin d'année, pour sécuriser le passage entre l'escalier reliant le sous sol et celui desservant le RDC.
- Un visiophone va être installé pour vérifier l'identité des personnes se présentant au sous sol.
- Après le départ de RBO et de leurs archives en sous sol, le local va être réaménagé en début d'année.
- Un panneau d'interdiction de stationner va être installé près de l'accès du sous sol pour permettre aux agents s'y présentant de pouvoir y accéder. Pas sûr que cela suffise pour en assurer l'accès régulier.
- Le départ du service liaison rémunérations du DI a généré de grandes difficultés concernant notamment le double transfert entre le DI et le service rémunérations de bulletins de paye et leur traitement (distribution entre les groupes, tri, confection des envois et retour au DI pour l'affranchissement des paquets et lettres aux gestionnaires). Ce système est d'une lourdeur extrême, du fait de la séparation physique entre le DI et le service. Nous avons demandé avec le personnel, la nomination d'un agent en charge de cette activité et de l'organisation matérielle du Sully. A ce jour la TG s'y refuse et envisage à titre d'essai qu'un agent du DI chargé des échanges entre la TG le DI, le CER, la BDF... se charge en plus de son travail du tri et de la confection des envois... C'est oublier que globalement pour des agents qui connaissent la gestion des bulletins de paye et les gestionnaires, c'est la valeur de 2 semaines de travail pour 1 personne. A qui fera-t-on croire que c'est possible de réaliser cette tâche en plus de celles qui lui sont déjà confiées. Dans la construction du DI, la TG n'a pas su évaluer la place nécessaire pour les différents services, elle doit maintenant en assumer les conséquences et nommer un agent sur ce poste... les agents n'ont pas à subir cette incurie.

- Notre demande de mise en place d'une cafétéria sera effective après le départ de RBO.
- Nous avons demandé que des solutions de parking pour les vélos puissent être recherchées comme cela est le cas à la TG pour un cadre supérieur. Il nous a été répondu qu'il y avait des places publiques sur la dalle et qu'en cas d'intempérie, il fallait sortir son petit mouchoir pour essuyer la selle... les agents apprécieront d'autant qu'il est possible de constater que parfois, il ne reste des vélos que le cadre, les roues s'étant envolées (ou l'inverse...).

10 : Division dépense

Le 3 août par lettre nous nous sommes inquiétés du fait que le réaménagement de la division dépense au 3^{ème} étage de la TG allait entraîner leur transfert provisoire dans les locaux du Turgot et leur réinstallation en pleine période de fin de gestion.

Des modifications sont donc apportées. Le déménagement aura lieu le vendredi 6 octobre. Le SAU procédera aux installations nécessaires le samedi 7. Le réaménagement aura lieu les 8 et 9 décembre avec du mobilier neuf.

11 : Ille et Vilaine Amendes

Nous avons dénoncé le manque d'effectifs. En effet la mise en place depuis octobre 2005 des (RCP) relevés de condamnations pénales entraînait une forte augmentation de la charge de travail. Ces RCP, si elles sont payées dans les 20 jours permettent une diminution de 20% du montant de l'amende. Or les prises en charge, qui plus est manuelles, n'arrivent que 2 mois après... que fait-on des chèques en attendant ? En outre, 8000 RCP en attente sont attendues. Le TPG se veut rassurant en affirmant qu'une convention récemment signée permettant un encaissement au palais de justice devrait améliorer le système... A voir.

Récemment un nouveau système de jours amendes qui évitent la prison a aussi été mis en place. 250 dossiers manuels sont recensés à ce jour.... Bien sûr, toutes ces nouveautés se font sans effectifs supplémentaires, si ce n'est une aide ponctuelle de la TCA.

Nous avons demandé un filtre téléphonique, car de nombreux appels téléphoniques ne concernent pas le poste, mais la TCA ou l'Officier du Ministère Public. En effet si vous tapez « amendes » et « Rennes », les pages jaunes vous renvoient à I et V amendes... la TG va étudier la question.

Nous avons demandé une réfection des sols, de nombreuses dalles de moquette sont décollées.

Nous avons demandé que le guichet situé au RDC du Turgot, (le service se situe au 3^{ème} étage) sans ouverture extérieure ni lumière naturelle soit équipée d'une climatisation... cela va être étudié.

Les agents s'inquiètent de devoir partager le guichet avec la TPM pendant l'agrandissement de leurs locaux. Il n'y a pas la place nécessaire pour I et V A et les 2 guichets de la TPM, à moins de devoir travailler dans des conditions déplorables... à suivre.

12 : Autorisations d'absence

Nous avons dénoncé la diminution des autorisations d'absence, notamment en cas de maladie ou décès de beaux parents, frères, sœurs, petits enfants, de mariage d'enfants, de préparation à l'accouchement....

Les avantages que nous avons négociés localement sont remis en cause par la décision d'application à la ligne de la circulaire CP... C'est profondément regrettable.... Est ce cela le dialogue social dont le dernier Trésor Public Actualités fait la promotion ?

13 : Service comptabilité

Nous avons dénoncé le manque d'effectifs. Départs de 2 CPA, nomination d'1 agent en charge du recensement du parc immobilier, charge de travail croissante due à la CQC....

La TG en est consciente et indique que cela fait partie de ses préoccupations, de même que le service des rémunérations... dont acte.

La TG nous a également informés que le service liaison rémunérations allait devoir prendre en charge la dimension comptable de leur travail et qu'en conséquence le groupe chargé de cette activité au sein du service serait renforcé, et que chacun des autres groupes en sera chargé en partie.

14 : Prime Hélios

Elle va être versée à 4 agents de l'équipe de dépannage aux agents de Liffré, de la Paierie Départementale et Régionale ainsi qu'à certains agents de Cesson et de RBO.

15 : Huissiers

Un prochain départ en retraite ne sera pas remplacé. Il pourrait ne rester que 4, voire seulement 3 huissiers.

16 : Retraites

Nous rappelons aux mères de 3 enfants ou plus qui le souhaitent qu'il est encore possible exceptionnellement jusqu'au 30 septembre de demander la retraite à compter du 31 décembre... à partir de cette date ce sera beaucoup moins intéressant (voir notre site :

http://www.tresor.cgt.fr/35/article.php3?id_article=542).

...Merci à ceux qui ont signé l'accord sur les retraites et qui ont appelé à reprendre le travail et encore n'est-ce là qu'un seul des nombreux aspects négatifs.

17 : Domaines

Le service des domaines s'installera définitivement au Turgot le 1^{er} février 2007.

18 : Service courrier de la TG

Aucun remplacement n'est à ce jour prévu pour combler le départ d'un agent.

Faites nous connaître vos revendications. TOUS ENSEMBLE NOUS ESSAIERONS DE LES FAIRE ABOUTIR.

Pour recevoir nos informations directement sur votre messagerie, remplissez et renvoyez-nous ce coupon.

Mme, Melle, M. : _____ Poste : _____
- désire recevoir les informations de la CGT par mail.

à : _____ le : _____ signature :

(à retourner à CGT Trésor, Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.).

Ou inscrivez vous en ligne à partir de la page d'accueil du site.